

A. LANDRY

## **Familles sans enfant**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 82 (1941), p. 232-233

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1941\\_\\_82\\_\\_232\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__232_0)

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

### VARIÉTÉ

---

#### Familles sans enfant.

Sur ce sujet, qui n'est pas sans importance, on se fait souvent des idées fort éloignées de la vérité. Tentons une mise au point sommaire.

Le recensement de 1931 a montré qu'il y avait en France 12,12 % de familles n'ayant jamais eu d'enfant. La proportion était de 13,16 % pour les femmes mariées : c'est le cas de celles ci, comme étant le cas de beaucoup le plus fréquent, et à tous égards le cas normal, que nous considérerons.

Parmi les femmes mariées qui n'ont jamais eu d'enfant, il y en a qui deviendront mères. Certaines ont un enfant en gestation; d'autres n'ont pas encore conçu, mais concevront un jour. La proportion des premières naissances parmi les naissances légitimes était en 1935 de 32,96 % (1). Comme l'intervalle moyen entre le mariage et la première naissance est de deux ans et trois mois, il apparaît que les premières naissances qui se préparent, ou, pour mieux parler, qui, à un moment donné, sont en expectative, représentent, en pourcentage,  $32,96 \times 2,25$ , soit 74,16 % des naissances légitimes annuelles. Pour 571.000 naissances légitimes annuelles — c'est le chiffre de 1939 —, cela donnerait une expectative de 423.454 premières naissances. Il y avait en 1931 1.246.164 femmes mariées n'ayant jamais eu d'enfant (2). En calculant d'après ce chiffre, on dégage que 33,98 % de ces femmes étaient destinées à devenir mères. Si nous défalquons de 13,16 % le 33,98 % de ce taux, soit 4,47 %, il reste 8,69 % : telle sera la proportion des femmes mariées qui n'auront pas d'enfant.

Abordons la même question d'une autre manière, plus directe. Les naissances

---

(1) Parmi les premières naissances dont il est parlé ici, certaines peuvent être dues à des femmes veuves ou divorcées; mais elles seront en très petit nombre, et on peut ne pas en tenir compte.

(2) Après répartition des 840.219 femmes mariées n'ayant pas déclaré le nombre d'enfants qu'elles avaient eu.

légitimes n° 1 qui se sont produites dans les vingt-sept mois commençant avec avril 1931 représentent le 5,20 % du nombre des femmes mariées recensées en 1931 (1). En défalquant 5,20 de 13,16, il reste 7,96 : c'est là le pourcentage des femmes mariées pour lesquelles, au moment du recensement, il n'y avait pas de première naissance en expectative.

Les deux pourcentages que, par deux méthodes différentes, nous venons de dégager pour les femmes mariées vouées à la stérilité, 8,69 et 7,96, ne s'écartent pas très sensiblement l'un de l'autre (2).

Il s'agit, maintenant, d'opérer la ventilation, d'une part des femmes mariées qui demeureront stériles pour des causes physiologiques afférentes soit à l'un et l'autre des deux époux, soit au mari, soit à la femme, ou bien encore par suite d'un défaut d'harmonie biologique entre les époux, et d'autre part des stérilités volontaires.

D'après la statistique des familles en 1906, parmi les ouvriers mineurs travaillant dans les mines de combustibles, sur 100 familles où le mariage remontait à vingt-cinq ans et plus, 2,8 seulement n'avaient jamais eu d'enfant. KUCZYNSKI, dans sa brochure *Childless marriages* (1938), indique le pourcentage de 2,3, en 1921, pour les femmes européennes de l'Union sud africaine mariées depuis dix ans, et mariées avant l'âge de 20 ans; il indique le même pourcentage, en 1930, pour les femmes hollandaises de travailleurs agricoles mariées depuis vingt à vingt quatre ans, et mariées avant l'âge de 24 ans. On ne risque certainement pas de se tromper beaucoup si l'on admet que, dans de pareils pourcentages, la stérilité volontaire n'entre pour rien.

La stérilité physiologique est elle en voie d'extension? En Amérique, des études sont en cours sur ce point; mais elles n'ont encore rien produit de bien intéressant. Ce qu'il faut dire, c'est que les pourcentages mentionnés ci dessus concernent des mariages dans lesquels les conditions, soit d'âge, soit de santé, ou bien encore ces deux sortes de conditions sont favorables. Pour l'ensemble des mariages, on doit envisager un pourcentage plus élevé de stérilité involontaire. A titre d'estimation conjecturale, on pourrait risquer un chiffre comme 4 % (3).

En définitive, il resterait pour la stérilité volontaire la différence entre 8,69 % ou 7,96 % d'une part, et d'autre part 4 %, soit un pourcentage s'inscrivant entre 4,69 et 3,96. Nous noterons que dans le pourcentage ainsi déterminé entrent des femmes qui — avec leurs maris — n'ont pas voulu dans le début du mariage se refuser à jamais à procréer, des femmes qui tout d'abord ont voulu seulement retarder la procréation, mais qui se sont trouvées physiologiquement stériles au moment où elles acceptaient de devenir mères.

Nous avons, en exposant ce qui précède, pensé à la France actuelle, considérée dans son ensemble. La situation apparaîtrait fort diverse si l'on voulait ou si l'on pouvait distinguer des catégories soit géographiquement, soit au point de vue social, ou professionnel, et à d'autres points de vue encore. Là où l'on se persuade que la stérilité volontaire, dans notre monde contemporain, peut prendre une large extension c'est quand on voit chez KUCZYNSKI (*The decrease of fertility*, 1935) qu'à Berlin, en 1933, sur 100 femmes mariées en 1924-1928, 47,7 n'avaient pas encore eu d'enfant, et chez WINKLER (*Congrès de la population, Paris 1937*, t. III) qu'à Vienne, en 1934, parmi les femmes mariées en 1929, 52 sur 100 étaient dans le même cas.

A. LANDRY.

---

(1) En fait de naissances, il n'est tenu compte, dans tout ceci, que des naissances vivantes. Seront donc considérées comme stériles les femmes n'ayant accouché que d'enfants mort nés. Si on faisait autrement, il faudrait aussi bien ne pas considérer comme stériles les femmes n'ayant eu que des grossesses interrompues, même de très bonne heure.

(2) Je tiens à dire que la deuxième méthode m'a été obligeamment indiquée par M. Bunle, Directeur de la Statistique générale de la France

(3) La statistique française des familles en 1906 indique un pourcentage général de 6,4 pour les familles où le mariage remonte à vingt cinq ans au moins et qui n'ont jamais eu d'enfant. Le pourcentage est de 5,5 chez les patrons, de 8,2 chez les employés et de 5,8 chez les ouvriers.